

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin mai 2026 à 1 259,1 MMDH, enregistrant une hausse de 9,9% par rapport à mai 2025.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-26	déc-25	mai-25	
Crédit bancaire *	1 259,1	0,1	9,9	
Agents non financiers	1 042,4	3,9	8,9	
Entreprises non financières	565,9	3,6	7,7	
Privées	477,3	2,6	6,3	
Publiques	88,6	9,0	15,5	
Ménages	401,1	1,3	3,5	
Agents financiers	216,7	-15,0	15,4	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 6,3%. Cette évolution résulte de la hausse de 14,6% des crédits à l'équipement, de 8,3% des prêts à la promotion immobilière et de 3,2% des facilités de trésorerie.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-26	déc-25	mai-25	
Total	477,3	2,6	6,3	
Facilités de trésorerie	183,9	3,0	3,2	
Equipement	146,7	3,1	14,6	
Immobilier	64,7	7,2	8,3	
Autres crédits *	22,1	-13,6	-8,6	
Créances en souffrance	60,1	2,3	2,1	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T1-2026, les critères d'octroi auraient été maintenus inchangés pour l'ensemble des objets de crédit, tant pour les TPME que pour les GE.

Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets, aussi bien pour les GE que pour les TPME.

- L'enquête de conjoncture de BAM indique qu'au T1-2026, l'accès au financement bancaire aurait été jugé « normal » par 75% des entreprises et de « facile » par 18%. Le coût du crédit aurait été en stagnation selon 90% des entreprises et en hausse selon 9%.
- Au T1-2026, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont enregistré une baisse trimestrielle de 15 pb à 4,79%. Ils se sont établis à 4,55% pour les GE et à 5,20% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2026	T4-2025	T3-2025
Entreprises non financières	4,54	4,72	4,74
Entreprises privées	4,79	4,94	4,88
TPME *	5,20	5,22	5,41
GE**	4,55	4,74	4,64

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,5%, avec une progression de 2,3% des prêts à l'habitat et de 4,4% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 31,3 MMDH après 26,6 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-26	déc-25	mai-25	
Total	401,1	1,3	3,5	
Habitat	256,9	0,1	2,3	
Mourabaha immobilière*	31,3	5,4	17,6	
Consommation	62,0	1,5	4,4	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2026, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande de crédit adressée aux banques, elle aurait enregistré un léger recul pour les crédits à l'habitat et une stagnation pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T1-2026, à 4,66% pour les prêts à l'habitat et à 6,86% pour les crédits à la consommation.

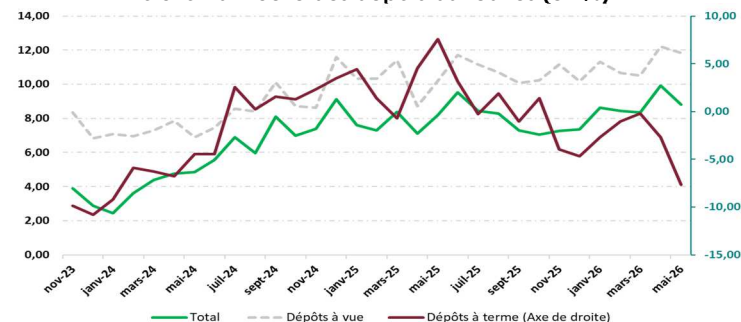
Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2026	T4-2025	T3-2025
Ménages	5,73	5,69	5,71
Crédits à l'habitat	4,66	4,67	4,64
Crédits à la consommation	6,86	6,89	6,89

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin mai à 1 380,5 MMDH, en hausse annuelle de 8,8%. Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 8,3% pour s'établir à 1 013,4 MMDH dont 230,6 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 251,3 MMDH, soit une progression annuelle de 12,5%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme (DAT) ont marqué des baisses de 65 pb pour les DAT à 6 mois et de 18 pb pour ceux à 12 mois revenant ainsi à 2,16% et 2,60% respectivement.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 1,82% pour le deuxième semestre 2026, soit une hausse de 21 pb par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	mai-26	avr-26	mars-26	févr-26	janv-26
Comptes à terme					
6 mois	2,16	2,81	2,21	2,17	2,19
12 mois	2,60	2,78	2,73	2,85	2,76